

LA VILLA D'Ô
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La réservation ne prend effet qu'à la réception de l'acompte par virement bancaire endéans les 2 jours de la prise de rendez-vous ou après communication d'un numéro de carte de crédit. Dans ce dernier cas, une somme équivalente au tarif d'une nuitée est bloquée en garantie (mais pas débitée du compte), la réservation pourra donc être soldée en espèces à l'arrivée.

En cas d'annulation, si celle-ci est annoncée au plus tard 20 jours avant la date du séjour, l'acompte sera reporté à une autre date, selon le choix du client.

Aucune modification d'horaire n'est possible le jour de l'arrivée. Sauf moyennant supplément et confirmation de la réception.

En cas de retard de plus de deux heures sans nous avoir averti au préalable PAR TÉLÉPHONE, nous vous relogerons dans la limite de nos disponibilités et sans obligation de notre part, et ce, même si un acompte a été versé.

Au-delà de ce délai, l'acompte sera alors perdu ou la somme équivalente au tarif d'une nuitée sera débitée de la carte de crédit communiquée par le client lors de la réservation.

Les frais précipités ne s'appliquent pas si le locataire ou le propriétaire trouve un remplaçant pour la même période.

Le client a l'obligation de rendre l'espace dans l'état dans lequel il l'a trouvé à son arrivée, à l'exception de l'état qui est la conséquence de l'utilisation normale des facilités.

Le client s'engage à strictement respecter l'heure de sortie (check out) et à avoir quitté l'espace à ce moment.

Il est interdit de fumer dans la suite ainsi que dans l'espace wellness.

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés. Les enfants sont autorisés à condition que les parents signent une décharge à l'arrivée.

Sauf accord au préalable, la suite est prévue à l'usage exclusif d'uniquement deux personnes.

Lors de chaque check in, nous nous engageons à fournir un accueil personnalisé (ou une vidéo) avec des explications précises quant à l'utilisation des différents équipements. Le non-respect de ces consignes ou toute dégradation éventuelle dont pourrait être responsable le client, nous donnera le droit de facturer une indemnisation équivalente au préjudice subi.

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accidents, de blessures ou maladies que le(s) client(s) se procureraient lors de l'utilisation de nos équipements.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou perte.

La suite sera mise à la disposition du résident dans un bon état d'entretien. Le résident usera des lieux loués et de leurs installations en "bon père de famille".

Il devra respecter les normes d'occupation maximale par logement loué indiquées sur les grilles tarifaires par type de logement et par résidence. Le résident devra en vérifier l'exactitude et la qualité dès son arrivée et signaler à la réception toute anomalie, objets manquants ou dégradés, le cas échéant, dans les 24 heures suivant son arrivée.

Lors du départ du résident, l'inventaire et l'état de propreté de la suite feront l'objet d'un contrôle par la société exploitante et tout manque à l'inventaire ou dommage causé à la suite sera facturé au résident. La société exploitante se réserve le droit de pénétrer dans les lieux loués pour l'entretien ou la sécurité.

Les présentes conditions de ventes sont modifiables à tout moment sans préavis.

Pour toute réservation, le client déclare accepter les présentes conditions générales de ventes.

Une présente copie des conditions générales de vente sera annexée à la confirmation de réservation, pour chaque client.